

Débat d'Orientation Budgétaire DOB 2012 de St Pierre du Perray

Conseil Municipal du 29 mars 2012

Intervention de Catherine Aliquot-Vialat

- Le contexte européen, et français en particulier, montre que les excès de dépenses d'hier n'ont plus leur place dans les comportements des Etats, des Collectivités locales à tous les niveaux, et pour ce qui nous concerne ce soir, dans le comportement des communes.

Vivre au dessus de ses moyens n'a jamais été une vision durable. Au bout d'un moment, plus ou moins long suivant les circonstances, il faut en revenir aux réalités et ajuster ses dépenses avec ses moyens, et non l'inverse.

La crise que nous traversons doit ramener à cette sagesse ceux qui s'en sont éloignés.

Plus les pays ou les communes seront endettés, plus la chute sera dure.

La France s'est engagée dans sa Loi de Finances 2012 à réduire son déficit. C'est dire que nous n'avons pas à attendre de l'argent providentiel pour les quelques années qui arrivent. De plus, le Fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC) qui devrait démarrer en 2012 ne semble pas être favorable pour notre commune. Nous reverrons plus que nous ne recevrons.

Dans cet environnement, une gestion rigoureuse, au plus proche des intérêts directs des habitants, s'impose.

Chaque euro dépensé sur la commune doit prouver son utilité pour un maximum de St Perrayens.

Les dépenses internes de fonctionnement doivent être réduites. Les embauches, premier poste de dépense dans toute structure, ne doivent se faire que pour adapter le personnel aux normes obligatoires (périscolaire par exemple).

Les investissements envisagés doivent être revus et sérieux en fonction de leur urgence et de leur utilité.

- Concernant les tendances financières de la ville, si l'objectif était « d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité », l'objectif n'est pas atteint.

En effet, le projet de Compte Administratif 2011 donne des montants et des % qui paraissent erronés, aberrants ou qui demanderaient des explications que vous avez refusé de nous donner avant ce Conseil.

Quant l'équipe municipale majoritaire affirme que « la pression fiscale reste modérée », je lui laisse la responsabilité de ses propos. Il suffit de relire notre étude comparative publiée en novembre 2011 pour se rendre compte que c'est faux.

Au niveau France, si certains taux sont plus élevés, les bases sont souvent beaucoup plus faibles, d'où un produit fiscal plus bas.

- Enfin, le projet de Budget Primitif 2012 proposé fait apparaitre, par rapport à 2011, une augmentation de 6,19% en fonctionnement et une diminution de 7,7 % en investissement.

Mais il n'est indiqué nulle part où seront faites des économies.

Par ailleurs, les priorités indiquées recouvrant presque tous les secteurs, il n'en ressort rien.

C'est un projet sans contenu.